

Covid : le corps médical est complice du génocide organisé par Macron

écrit par Cachou | 20 mai 2020



Serment d'Hippocrate ou d'hypocrites ?

Avec la crise du coronavirus, les 226 859 médecins français en activité (1) ont été, et sont encore actuellement en première ligne. Tous ces professionnels de santé ont la responsabilité de la santé du peuple français, conformément à leurs études et à leurs engagements par le serment d'Hippocrate .

Celui-ci n'a pas de valeur juridique, certes, mais "il est considéré comme l'un des 34 textes fondateurs de la déontologie médicale" . Ce texte très complet à son origine (2) et écrit par Hippocrate, a été édulcoré en 2012 par l'Ordre national des médecins français. Dans cette version moderne les jeunes futurs médecins déclament devant l'assemblée qui validera leur diplôme :

– Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et

mentaux, individuels et sociaux.

- Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité.
- Je ne tromperai jamais leur confiance [NDL : les patients]
- Je ferai tout pour soulager les souffrances.
- **Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.**
- **Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque."** (3)

Comment le corps médical actuel a-t-il rempli sa mission ci-dessus rappelée concernant ce virus et ses conséquences ?

Il faut ici analyser la chose sous deux angles différents :

- les moyens existants mis en œuvre
- les possibilités de moyens à la disposition des soignants médicaux

Pour les moyens existants mis en œuvre par le corps médical, en y associant toutes les professions de santé, il ne fait aucun doute qu'ils ont tous fait preuve de compétence et dévouement. Concernant les possibilités de moyens il a été mis en évidence un non-respect de leurs règles déontologiques, l'oubli total du texte symbolique qu'est le serment d'Hippocrate, et l'absence totale de solidarité entre ces professionnels : *"J'apporterai mon aide à mes*

confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité" .

Le professeur Raoult, sommité dans la recherche en infectiologie et microbiologie a prôné l'association de l'hydroxychloroquine et de l'azithromycine contre le coronavirus. Ce traitement ne fait pas l'objet d'une nouveauté sortie de son chapeau de magicien, mais fait appel à des médicaments très anciens, ayant déjà fait leurs preuves, ayant déjà fait l'objet d'analyses et d'expertise poussées. Elles ont montré leur effroyable efficacité pour, non pas améliorer la santé des patients atteints du coronavirus, mais les guérir : *"La combinaison HCQ-AZ, lorsqu'elle est mise en œuvre immédiatement après le diagnostic, est un traitement sûr et efficace pour le COVID-19, avec un taux de mortalité de 0,5%, chez les patients âgés"*. Hormis le professeur Raoult, son équipe et quelques très rares médecins généralistes (Macron avait interdit aux pharmaciens de vendre même sur ordonnance d'un généraliste), l'ensemble de la profession médicale ne l'a pas prescrit.

Ce traitement n'a pas été prescrit car la politique est venue s'en mêler. Macron est un mondialiste convaincu et au nom de cette idéologie il a pris des décisions qui sont quasiment toutes allées contre le peuple français et que nous connaissons bien, hélas.

Face à cette situation, le corps médical a fait preuve de soumission et lâcheté collective entraînant le décès de dizaines de milliers de personnes. Seul le professeur Raoult, médecin parmi les médecins ainsi que son équipe, ont soigné la quasi-totalité de leurs patients, à l'encontre de la décision politique du génocidaire Macron. Un seul médecin avec son équipe s'est opposé à la décision politique, et 226 859 médecins en activité ne l'ont pas fait.

Les médecins français qui ont accepté cela sans rien dire se sont laissés de plus humilier, puisqu'ils ont permis qu'une décision politique d'idéologue leur impose leurs initiatives thérapeutiques. Ils ont trahi leurs engagements de ne jamais tromper la confiance de leurs malades, tout faire pour soulager les souffrances, et ne jamais provoquer la mort délibérément, le tout même sous la contrainte. **Le corps médical qui s'est tu est complice du génocide politique de Macron.**

L'Ordre national des médecins français est doublement coupable de cette complicité de génocide en suivant aveuglément les injonctions gouvernementales. Il a pouvoir de loi sur la pratique de l'ensemble des médecins avec possibilités de sanctions pouvant aller dans certains cas jusqu'à l'interdiction définitive d'exercer.

De nombreux autres pays ont utilisé le traitement du Professeur Raoult et ont sauvé un nombre considérable de vies .

Enfin, il ne faut pas oublier la responsabilité tout aussi importante des pharmaciens, lesquels, pour les mêmes raisons et en récoltant les mêmes déshonneurs et responsabilités, ont refusé la vente des masques et de la chloroquine.

De nombreux milliers de malades auraient pu être guéris et se seraient empressé de dire merci à leurs médecins. **A cause de l'attitude de ces derniers, ils ne peuvent que remercier les entreprises de pompes funèbres d'outre-tombe.**

– <https://www.profilmedecin.fr/contenu/combien-de-medecins-en-france-au-1er-janvier-2019/>

2 – Hippocrate de Cos est né vers 460 avant J.-C. sur l'île de Cos et mort en 377 av. J.-C. à Larissa, est un médecin grec du siècle de Périclès, mais aussi philosophe. Il est considéré traditionnellement comme le « père de la médecine » (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Hippocrate>).

3 – <https://www.conseil-national.medecin.fr/medecin/devoirs-droits>

– [https://www.ordomedic.be/fr/l-ordre/serment-\(belgique\)/serment-hippocrates/](https://www.ordomedic.be/fr/l-ordre/serment-(belgique)/serment-hippocrates/)

– <https://www.conseil-national.medecin.fr/medecin/devoirs-droits/serment-dhippocrate>